

EUROAPI FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 146 089 593 euros
Siège social : 15, rue Traversière – 75012 Paris
891 090 680 RCS Paris

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Copie certifiée conforme

DocuSigned by:
 *Cédric Van der Meiren*
96D9607C07354B4...
Le Président
M. Cédric VAN DER MEIREN

Plaquette

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

EUROAPI France

15 Rue Traversière

75012 PARIS

SIRET 89109068000044

mazars



Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Annexes	8

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	37 969 081	17 197 641	20 771 439	22 132 038
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	1 800 726		1 800 726	3 711 792
		Immobilisations incorporelles en cours	3 873 562		3 873 562	
		TOTAL	43 643 369	17 197 641	26 445 727	25 843 830
	Immobilisations corporelles	Terrains	12 936 473	3 482 983	9 453 490	9 370 477
		Constructions	142 004 692	88 535 967	53 468 725	50 470 729
		Inst. techniques, mat. out. industriels	693 570 395	552 564 703	141 005 691	166 872 534
		Autres immobilisations corporelles	18 112 746	13 569 255	4 543 491	4 515 225
		Immobilisations en cours	72 976 989	3 500 000	69 476 989	76 303 866
		Avances et acomptes	11 864 658		11 864 658	3 957 786
		TOTAL	951 465 955	661 652 910	289 813 045	311 490 620
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts		3 206		3 206	242 895	
	TOTAL	2 041 399		2 041 399	600 487	
Total de l'actif immobilisé		997 150 725	678 850 552	318 300 173	337 934 937	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	50 595 024	4 627 430	45 967 593	32 032 834
		En cours de production de biens	1 370 954		1 370 954	1 466 719
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	231 251 699	11 990 142	219 261 556	215 650 684
		Marchandises				
		TOTAL	283 217 677	16 617 573	266 600 104	249 150 238
		Avances et acomptes versés sur commandes	362 573		362 573	2 551 713
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	120 667 475		120 667 475	122 133 545
		Autres créances	39 309 167		39 309 167	26 669 336
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	159 976 642		159 976 642	148 802 882	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie Disponibilités	2 086 089		2 086 089	4 432 714	
	TOTAL	2 086 089		2 086 089	4 432 714	
Charges constatées d'avance		4 898 388		4 898 388	3 155 734	
Total de l'actif circulant		450 541 370	16 617 573	433 923 797	408 093 283	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif		273 092		273 092	419 229	
TOTAL DE L'ACTIF		1 447 965 189	695 468 125	752 497 063	746 447 451	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			3 206	242 895	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 146 089 593)	146 089 593	146 089 593
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	293 505 849	293 505 849
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-3 888 221	-99 203
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-77 001 520	-3 789 018	
Situation nette avant répartition	358 705 699	435 707 219	
Subvention d'investissement	5 877 523	3 967 621	
Provisions réglementées			
Total	364 583 223	439 674 841	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	11 365	11 365
Total	11 365	11 365	
Provisions	Provisions pour risques	21 335 778	30 350 326
	Provisions pour charges	28 789 395	26 821 810
Total	50 125 174	57 172 136	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		21 070
	Emprunts et dettes financières divers (3)	173 833 300	77 190 458
	Total	173 833 300	77 211 528
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 516 510	126 905 771
	Dettes fiscales et sociales	45 013 121	44 615 764
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 193	38 407
Autres dettes	2 653 832	376 406	
Instrument de trésorerie			
Total	163 209 658	171 936 163	
Produits constatés d'avance	509 000		
Total des dettes et des produits constatés d'avance	337 551 958	249 147 691	
Écarts de conversion passif	225 341	441 416	
TOTAL DU PASSIF	752 497 063	746 447 451	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	337 551 958	249 147 691	
(3) dont emprunts participatifs		21 070	

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				0
	Production vendue : - Biens	72 644 559	285 535 746	358 180 306	325 372 474
	- Services	25 331 875	51 228 165	76 560 040	71 711 828
	Chiffre d'affaires net	97 976 435	336 763 912	434 740 347	397 084 303
	Production stockée			8 216 921	8 590 812
	Production immobilisée			8 835 580	6 710 667
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			3 925 929	1 197 538
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			28 780 690	34 223 235
	Autres produits			1 177 600	31 299 432
			Total	485 677 070	479 105 989
Charges d'exploitation (2)	Marchandises			67 197 932	58 027 374
	Achats			8 690 794	12 478 762
	Variation de stocks			97 339 655	90 416 875
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats	-17 786 106	-5 312 484
			Variation de stocks	159 167 137	118 938 796
	Autres achats et charges externes (3)			5 957 272	5 592 445
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 187 175	69 442 420
	Salaires et traitements			42 435 844	48 889 250
	Charges sociales			34 745 319	35 485 940
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	462 624	
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions	14 530 029	10 335 317
		• pour risques et charges		4 085 833	6 191 150
	Autres charges			1 829 197	31 716 007
			Total	499 842 710	482 201 856
		Résultat d'exploitation	A	-14 165 639	-3 095 867
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			87 232	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			419 229	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			-19 571	1 762 226
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	486 891	1 762 226
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			273 092	419 229
	Intérêts et charges assimilées (5)			6 789 713	944 711
	Différences négatives de change			114 319	1 679 801
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	7 177 125	3 043 743
		Résultat financier	D	-6 690 234	-1 281 516
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	-20 855 874	-4 377 384

Compte de résultat

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	455 805	8 534
	Reprises sur provisions et transferts de charge	99 015	1 979 587
	Total	554 821	1 988 121
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	63	181
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		695
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59 404 350	
	Total	59 404 413	876
Résultat exceptionnel		F	
		-58 849 592	1 987 244
Participation des salariés aux résultats		G	
		152 313	2 509 889
Impôt sur les bénéfices		H	
		-2 856 259	-1 111 010
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			
		-77 001 520	-3 789 018
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	6 745 000	907 049

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Désignation de la société : EUROAPI France

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 750 422 539 euros.

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 77 001 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Intégration fiscale

La société EUROAPI France a intégré au 01/01/2023 un nouveau groupe d'intégration fiscale, dont EUROAPI est la tête de groupe.

La société intégrante EUROAPI est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code général des impôts.

Dépréciation des immobilisations

Le plan FOCUS-27 résultant de la revue stratégique initiée en octobre 2023, a déclenché un test de dépréciation de la valeur des actifs de la société.

A ce titre, une dépréciation exceptionnelle d'un montant de 59.3 millions d'euros a été comptabilisée, soit en détail :

- 55 millions d'euros au titre du poste d'installation
- 3.5 millions d'euros au titre du poste avance.

Annexe aux comptes annuels

Evénements postérieurs à la clôture

Le 28 février 2024, EUROAPI a lancé FOCUS-27, un programme complet sur quatre ans qui s'appuie sur les forces intrinsèques d'EUROAPI pour améliorer sa compétitivité et libérer son potentiel de croissance durable et rentable. Ce projet repose sur quatre piliers :

- un portefeuille optimisé d'API à forte valeur ajoutée,
- une offre CDMO ciblée, s'appuyant sur nos plateformes technologiques et nos compétences reconnues,
- une empreinte industrielle rationalisée,
- une organisation simplifiée avec des méthodes de travail plus efficaces.

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : EUROAPI

Forme : Société Anonyme

Au capital de : 95 053 684 euros

Adresse du siège social :

15 rue Traversière

75012 PARIS - FRANCE

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés à l'actif du bilan.

Annexe aux comptes annuels

Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Terrains et aménagements	Linéaire	50 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2. Dépréciation des actifs immobilisés

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Les indices de perte de valeur sont appréciés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Les critères qualitatifs sont essentiellement ceux liés aux risques de conformité à la réglementation pharmaceutique, aux bonnes pratiques de fabrication industrielle ou aux évolutions technologiques. Les critères quantitatifs se rapportent quant à eux aux niveaux d'activité commerciale et industrielle entraînant des effets négatifs durables sur le résultat opérationnel d'EUROAPI. Dès lors qu'il existe un indice qu'un actif isolé peut être déprécié, sa valeur recouvrable est déterminée individuellement lorsque possible ou au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle il est associé. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres groupes d'actifs.

Annexe aux comptes annuels

La détermination de ces groupes d'actifs fait appel au jugement de la direction selon la façon dont ces activités sont gérées. L'identification des UGT est effectuée de façon cohérente et permanente d'une période à l'autre, à moins qu'un changement ne soit justifié.

La valeur recouvrable de l'UGT est également évaluée lorsqu'il existe un indice de perte de valeur au niveau de l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur diminuée des frais de cession et (ii) la valeur d'utilité. Si les tests de dépréciation montrent qu'une UGT est dépréciée, la perte de valeur est affectée d'abord à tout goodwill associé à cette UGT, puis proportionnellement à tous les autres actifs de l'UGT sur la base de la valeur comptable de chaque actif, sans toutefois ramener la valeur comptable d'un actif en dessous (i) de la juste valeur diminuée des coûts de la vente (si elle peut être évaluée) et (ii) de la valeur d'utilité (si elle peut être déterminée), si celle-ci est supérieure.

La valeur recouvrable déterminée par le Groupe est généralement égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'une l'UGT, et basée sur les éléments suivants : ◦ les projections de flux de trésorerie proviennent du Plan à long terme établi chaque année, et reflètent l'évolution des volumes, des prix, des charges directes et des investissements de la période, déterminés sur la base des contrats et activités, et en fonction des données passées et des changements anticipés sur la période couverte par le Plan à long terme ; ◦ ce plan couvre l'année en cours et les quatre années suivantes, avec une période d'extrapolation pour les flux de trésorerie estimés. Cette période est représentative de la durée moyenne des projets industriels à long terme du Groupe et de ses activités à court terme ; ◦ les valeurs terminales sont calculées sur la base des flux prévisionnels actualisés de la dernière année d'un plan à long terme, après extrapolation. Ces flux sont déterminés pour chaque UGT sur la base d'un taux de croissance à l'infini principalement basé sur l'inflation à long terme ; ◦ ces valeurs terminales sont calculées sur la base de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini reflétant le pays ou la zone géographique de l'UGT ; ◦ un taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) est déterminé en fonction de l'indice Consumer Healthcare : il est égal au taux sans risque plus une prime de risque pondérée en fonction des risques propres au pays. Une prime de risque est incluse dans le calcul du coût moyen pondéré du capital des entités situées dans des pays en dehors de la zone euro. Les taux d'actualisation estimés par la direction pour chaque UGT reflètent donc les évaluations actuelles du marché de la valeur-temps de l'argent et des risques propres au pays auquel l'UGT est exposée, les autres risques étant reflétés dans les flux de trésorerie futurs attendus des actifs. Ces taux sont mis à jour par un expert indépendant une fois par an.

Au titre de 2023, les hypothèses retenues afin de réaliser le test de dépréciation sont les suivantes :

- La valeur actuelle retenue est égale à la valeur vénale sur la base des flux de trésorerie futures,
- Taux d'actualisation utilisé : 8.3%,
- Taux de croissance à l'infini retenu : 2.0%,

Annexe aux comptes annuels

- Groupe d'actif ayant fait l'objet du test de dépréciation : immobilisations liées à des activités et/ou liées à des choix stratégiques fait par le groupe (poste d'installation).

3. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production. Le coût de revient de production correspond principalement aux prix d'approvisionnement des en-cours, la société ne disposant elle-même d'équipements de production.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Les dépréciations des stocks sont calculées en fonction du taux de rotation, des perspectives d'écoulement des produits et des dates de péremption. Les produits en stocks sont également dépréciés s'ils ne répondent pas aux normes des contrôles de qualités habituellement pratiqués dans l'industrie pharmaceutique.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Annexe aux comptes annuels

5. Ecarts de conversion sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette actualisation sont enregistrés dans un compte d'écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change s'il n'existe pas d'instrument de couverture couvrant les pertes latentes.

6. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

S'agissant des risques environnementaux, Euroapi France constitue une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite de remédiation au titre de dommages relatifs à la santé humaine ou environnementale résultant de la contamination d'un site et dont le coût peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation des dépenses futures des plans de remédiation environnementale évaluée sur la base des coûts auxquels le Groupe Euroapi estime devoir faire face au cours d'une période moyenne n'excédant pas (sauf circonstances exceptionnelles) dix ans.

Une surveillance permanente des sites identifiés comme présentant un risque d'exposition environnementale est assurée. Les provisions actuelles sont jugées appropriées sur la base de l'information disponible. Toutefois, en raison de l'incertitude sur le montant et le calendrier des dépenses futures, des évolutions réglementaires, les provisions pour risques environnementaux pourraient être affectées significativement dans les périodes futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes, calculée sur la base d'un taux d'actualisation reflétant une estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

7. Méthode d'évaluation des disponibilités et concours bancaires courant

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, figurant dans le bilan et dans le tableau des flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

8. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées comptabilisés au 31 décembre 2023 est de 27 424 800 euros, contre 26 142 920 euros au 31 décembre 2022.

Annexe aux comptes annuels

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC 2013-02.

L'évaluation actuarielle des engagements de retraite a été effectuée avec l'assistance d'actuaire externes prenant en compte les paramètres de calculs suivants :

- âge de départ à la retraite : 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres, pour une durée d'activité professionnelle totale permettant des droits à retraite à taux plein
- taux de charges sociales : 50.30%
- augmentation des salaires : 3.61% pour les cadres, 2,6% pour les non cadres
- taux d'actualisation : 3.15% pour les indemnités de fin de carrière, 3.10% pour les gratifications d'ancienneté
- taux d'inflation : 2.10%

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Actif immobilisé

1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 401 129	7 495 485	1 253 245	43 643 369	
TOTAL I	37 401 129	7 495 485	1 253 245	43 643 369	
Immobilisations corporelles					
Terrains	12 426 894	534 830	25 250	12 936 474	
Construction sur sol propre	71 416 202	5 642 072	78 500	76 979 774	
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-	
Install. générales, agencements et aménag. des constructions	64 742 159	1 187 861	905 101	65 024 919	
Install. techniques, matériel et outillage industriels	648 984 022	53 802 061	9 215 688	693 570 395	
Install. générales, agencements, aménagements divers	1 301 688	176 050	-	1 477 738	
Matériel de transport	2 573 962	121 123	453 209	2 241 876	
Matériel de bureau et mobilier informatique	13 629 954	1 422 054	658 876	14 393 132	
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	76 303 867	23 644 726	26 971 603	72 976 990	
Avances et acomptes	3 957 786	8 036 388	129 516	11 864 658	
TOTAL II	895 336 534	94 567 165	38 437 743	951 465 956	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-	
Autres participations	-	-	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
Prêts et autres immobilisations financières	600 487	1 701 310	260 398	2 041 399	
TOTAL III	600 487	1 701 310	260 398	2 041 399	
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III)	933 338 150	103 763 960	39 951 386	997 150 724

Annexe aux comptes annuels

Détail des augmentations et diminutions par nature

	◀ Augmentations		Diminutions ▶	
	Réévaluations libres	Acqu., apports, créations, poste à poste	De poste à poste	Cessions, mises hors service
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	7 495 485	1 182 278	70 967
Immobilisations corporelles	-	94 567 165	26 971 603	11 466 140
Immobilisations financières	-	1 701 310	22 749	237 649
TOTAL	-	103 763 960	28 176 630	11 774 756

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 8 835 580 euros de production immobilisée en 2023.

2. Amortissements de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (sorties et reprises)	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	10 873 681	5 708 385	70 967	16 511 099
TOTAL I	10 873 681	5 708 385	70 967	16 511 099
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 938 484	450 962	24 823	3 364 623
Sur sol propre	22 408 623	1 919 791	71 485	24 256 929
Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	47 195 322	1 975 996	895 455	48 275 863
Installations techniques, matériel et outillage industriels	406 518 528	23 061 566	8 468 390	421 111 704
Install. générales, agencements, aménagements divers	399 791	127 438	-	527 229
Matériel de transport	1 352 152	104 249	453 209	1 003 192
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 891 190	1 424 620	658 484	10 657 326
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL II	490 704 090	29 064 622	10 571 846	509 196 866
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	501 577 771	34 773 007	10 642 813	525 707 965

Annexe aux comptes annuels

Ventilation des augmentations (dotations)

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	-	5 637 418	-	-
Immobilisations corporelles	-	29 064 622	-	-
TOTAL		34 773 007		

Ventilation des diminutions

	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	70 967
Immobilisations corporelles	-	-	10 571 846
TOTAL		-	10 642 813

3. Dépréciations de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	683 618	2 925	-	686 543
Immobilisations corporelles	93 141 824	59 738 050	423 828	152 456 046
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	93 825 442	59 740 975	423 828	153 142 589

Annexe aux comptes annuels

Actif circulant

1. Stocks

Décomposition par catégorie

	A l'ouverture de l'exercice		A la clôture de l'exercice	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Matières premières et approvisionnements	35 410 531	3 377 696	50 595 024	4 627 430
En cours de production de biens	1 466 720	-	1 370 954	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires	144 772 798	5 159 191	151 741 833	2 540 657
Produits finis	84 255 395	8 218 317	79 509 866	9 449 485
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL	265 905 444	16 755 204	283 217 677	16 617 573

2. Dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Stocks	16 755 204	14 212 029	14 349 660	16 617 573
Créances	88 152	318 000	406 152	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	16 843 356	14 530 029	14 755 812	16 617 573

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des créances

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	3 206	3 206	-
Autres immobilisations financières	2 038 193	-	2 038 193
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	120 667 475	120 667 475	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	29 697	29 697	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 013	67 013	-
État et autres collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none">• Impôts sur les bénéfices• Taxe sur la valeur ajoutée• Autres impôts, taxes et vers. assimilés• Divers	<ul style="list-style-type: none">-15 987 4133 26410 068 806	<ul style="list-style-type: none">----
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	13 152 975	13 152 975	-
Charges constatées d'avance	4 898 388	4 898 388	-
TOTAL	166 916 429	164 878 236	2 038 193
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	239 689		

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	14 153 764
Sécurité sociale	67 013
État	4 439 224
Divers	11 819 958
TOTAL	30 479 959

Annexe aux comptes annuels

Charges constatées d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Audit	50 925	-	-
Assurance	287 595	-	-
Informatique	3 996 755	-	-
Immobilier	169 614	-	-
Documentation scientifique	192 729	-	-
Autres charges courantes	200 769	-	-
TOTAL	4 898 388		

Annexe aux comptes annuels

Capitaux propres

1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Situation au début de l'exercice	146 089 593	1,00
Mouvements :		
Situation à la fin de l'exercice	146 089 593	1,00

2. Tableau de variation des capitaux propres

	Début de l'exercice	Affectation du résultat	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Capital	146 089 593	-	-	-	146 089 593
Réserves, primes et écarts	293 505 849	-	-	-	293 505 849
Report à nouveau	-99 204	-3 789 018	-	-	-3 888 222
Résultat	-3 789 018	3 789 018	-	-77 001 520	-77 001 520
Subventions d'investissement	3 967 621	-	2 074 524	164 622	5 877 523
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL	439 674 842	-	2 074 524	-76 836 898	364 583 223

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices, en suivant le rythme des amortissements des immobilisations concernées par la subvention.

Les subventions d'investissements pour 5 877 523 euros sont décomposées comme suit au 31/12/2023 :

- Galderma : 1 230 314 euros. Euroapi France a reçu une subvention de la part de Galderma, entreprise privée, pour le financement d'un outil de production sur le site de Vertolaye.
- Ademe : 2 074 731 euros. La subvention publique a pour but d'implanter une chaufferie de biomasse qui permettra de réduire les émissions de CO2 actuelles sur le site de production d'Elbeuf.
- Agence de l'eau : 671 110 euros. Cette subvention publique a permis la réalisation de travaux pour économie d'eau sur le site de production de Vertolaye.
- AESN : 2 074 524 euros. Euroapi France a reçu une subvention de la part de l'agence de l'eau Seine Normandie.

La partie amortie en 2023 s'élève à 164 622 euros, soit un total viré au résultat de 173 155 euros depuis 2022.

Annexe aux comptes annuels

Provisions

	Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (reprises)	dont reprises utilisées	Fin de l'exercice
Provisions pour litiges	2 515 977	276 000	2 509 977	2 509 977	282 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	419 230	273 094	419 231	419 231	273 093
Provisions pour pensions et obligations similaires	26 142 920	4 130 657	2 848 777	2 848 777	27 424 800
Provisions pour congés	-	1 202 566	-	-	1 202 566
Autres provisions	28 094 010	157 743	7 309 037	7 309 037	20 942 715
TOTAL	57 172 137	6 040 060	13 087 022	13 087 022	50 125 174

Autres provisions : risques liés à la réglementation environnementale et en matière de sécurité et aux passifs environnementaux.

Le Groupe Euroapi consacre une part significative de ses investissements à l'entretien de ses équipements industriels, à la mise en conformité et à la sécurité des équipements et installations de production, et à l'amélioration de la productivité. Des actions de remédiation des impacts historiques provenant des activités exploitées sur les sites de Vertolaye et de Saint- Aubin-lès-Elbeuf sont en cours de réalisation sous le contrôle des autorités administratives compétentes. Ces sites mettent en place une veille réglementaire et font appel à des sociétés locales tierces chargées de mettre en place une veille réglementaire avancée permettant de se conformer aux toutes dernières évolutions réglementaires et d'anticiper de potentielles évolutions réglementaires grâce à l'identification de signaux faibles et de tendances en la matière. Par ailleurs, le Groupe a pour ambition que l'ensemble de ses sites obtiennent au plus tard à la fin de l'année 2023 les certifications ISO 14001 (management environnemental) et ISO 50001 (management de l'énergie). Afin de limiter les risques en lien avec les passifs environnementaux, Euroapi France enregistré au 31 décembre 2023 des provisions pour risques environnementaux, pour un montant total de 20,7 millions d'euros, dont 8,2 millions au titre d'Elbeuf et 12,6 millions au titre de Vertolaye. Elles couvrent notamment les risques liés au confinement en cours sur site des aquifères pollués, par le biais de l'installation de pompes hydrauliques visant à confiner les aquifères profonds et peu profonds pollués en dehors des terrains concernés, et des mesures de contrôle régulier correspondantes. Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que ces provisions suffisent à couvrir les coûts réels encourus par rapport aux contaminations identifiées.

Annexe aux comptes annuels

Provisions réglementées, provisions (pour risques et charges) et provisions pour dépréciation de l'actif : ventilation des dotations et reprises

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations	19 078 487	273 094	59 404 350
Reprises	27 363 205	419 231	99 015

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• à 1 an max à l'origine	-	-	-	-
• à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Dettes				
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	115 516 510	115 516 510	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 311 865	26 311 865	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 944 240	16 944 240	-	-
État et autres collectivités publiques				
• Impôts sur les bénéfiques	6 581	6 581	-	-
• Taxe sur la valeur ajoutée	36 400	36 400	-	-
• Obligations cautionnées	-	-	-	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	1 714 335	1 714 335	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 193	26 193	-	-
Groupe et associés	173 833 000	173 833 000	-	-
Autres dettes	2 653 832	2 653 832	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	509 000	509 000	-	-
TOTAL	337 551 958	337 551 958	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Charges à payer

Libellés	Montant
Factures à recevoir	34 347 979
Rabais/remises/ristournes à accorder, avoirs à établir	2 389 909
Charges à payer – Social	43 256 106
Charges à payer – Taxes	1 720 916
TOTAL	81 714 909

Produits constatés d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Autres	509 000		
TOTAL	509 000		

Compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique

	France	Export et U.E.	Total
Ventes de marchandises	-	-	-
Production vendue			
• Biens	72 644 559	281 976 112	354 620 672
• Services	25 331 875	54 787 799	80 119 674
TOTAL	97 976 435	336 763 912	434 740 347

Les ventes de produits et marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque commande ou contrat.

L'activité CDMO (Contract Development Manufacturing Organizations) a été déployée grâce au développement de la notoriété de la marque EUROAPI sur le marché, aux efforts intenses de démarchage et au renforcement de l'équipe en charge de la prospection. La méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires CDMO est la méthode à l'avancement ;

Cette activité, qui représente environ 20% du chiffre d'affaires de la société, a continué à croître à un rythme soutenu.

Annexe aux comptes annuels

2. Détail du résultat financier

	Charges	Produits
Provision pour perte de change	273 092	419 229
Autres intérêts	6 789 713	87 232
Différence de change	114 319	-19 571
TOTAL	7 177 125	486 890

3. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Produits de cessions des éléments d'actifs	-	291 184
Pénalités	63	-
Subventions d'investissement virées au résultat	-	164 622
Provision pour dépréciation des immobilisations	59 278 350	
Provisions exceptionnelles et transferts de charge	126 000	99 015
TOTAL	59 404 413	554 821

4. Détail des transferts de charge

	Montant
Indemnité assurance	1 128 749
Social	18 393
Autres	270 342
TOTAL	1 417 485

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à la fiscalité

Résultat et impôt sur les bénéfices

1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	-20 855 874	-58 849 592	-152 313
Impôt au taux de 25 %	-	-	-
Impôt sur plus-values long terme	-	-	-
Résultat après impôts	-20 855 874	-58 849 592	-152 313

2. Autres informations spécifiques

Intégration fiscale

La société est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 01/01/2023 et intégrée fiscalement avec la société EUROAPI (Siren : 890 974 413), tête de groupe.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies éventuelles liées au régime d'intégration fiscale sont conservées par la société tête de groupe.

Impôt comptabilisé :	0 €
Impôt qu'aurait supporté la société en l'absence d'intégration fiscale :	0 €
Répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe :	0 €
Déficits reportables du groupe :	59 614 887€

Annexe aux comptes annuels

Crédit d'impôt recherche

Au cours de l'exercice, Euroapi France a engagé des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental pour un montant total de 7 755 922 euros, composé pour moitié de coûts de personnel. Ces dépenses ont notamment été engagées dans le cadre du projet ELLA, relatif au procédé de fabrication de la vitamine B12, ainsi que des projets CDMO en cours. La société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 2 856 259 euros.

Annexe aux comptes annuels

Transactions conclues avec des parties liées

	Euroapi Shanghai Ltd	Euroapi Germany GmbH	Euroapi	Francopia	Euroapi UK Ltd	Euroapi Hungary Kft.	Euroapi Italy s.r.l.	Euroapi Japan	Euroapi H2	Euroapi US Inc	Sanofi
Créances clients et comptes rattachés	43 000	13 575 275	1 020 028	3 321 000	1 430 000	6 492 522	1 979 000	1 985 000	227 000	1 000	21 698 000
Autres créances			92 000								
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 000	1 699 000	4 820 000	1 792 000	882 000	2 596 000	812 000	211 000		357 000	22 301 000
Autres dettes			173 833 000								
Production vendue de biens		9 107 000						10 128 000		6 605 000	119 585 000
Production vendue de services		19 829 275	3 130 028	7 260 000	4 322 000	12 834 522	4 364 000				
Achats		6 359 000		1 491 000		2 799 000					80 398 155
Management fees (charges)	992 142	3 685 000		57 000	1 033 000	2 729 000	582 000				
Charges financières			6 745 000								

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		
Achats irrévocables	43 753 000	
Autres achats et prestations irrévocables	52 125 000	
Indemnisation en matière environnementale relative au dossier BASF		21 000 000
Clause "Regulatory state of art review" relative à l'apport partiel d'actif		8 537 160
Assurance environnementale contractée avec Sanofi		50 000 000
Clause "Price volume Corridor"		293 077 888
Engagement Marat		14 600 000

- Engagement de 21 millions d'euros : Sanofi s'est engagé à indemniser EUROAPI de toute perte qu'elle pourrait subir au titre d'une obligation, en vertu d'un accord de carve out entre BASF et Sanofi en date du 13 février 2004 (tel qu'amendé, notamment par l'accord tripartite du 28 septembre 2021) qui a été transféré à EUROAPI consécutivement au transfert du site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf dans le cadre des opérations de réorganisation préliminaire, d'indemniser BASF pour les pertes subies à la suite d'incidents environnementaux.

- Engagement de 8,5 millions d'euros : (clause "Regulatory state of art review") : Sanofi s'est engagé à indemniser Euroapi France pour les coûts relatifs à la revue réglementaire d'une liste de principes actifs pharmaceutiques entrant dans le périmètre de l'activité transférée.

- Engagement de 50 millions d'euros : indemnisation en matière environnementale relative au dossier BASF où Sanofi devra indemniser Euroapi France pour les dommages qu'elle subirait au titre d'une obligation d'indemnisation au bénéfice de BASF du fait de sinistres environnementaux ou de maladies professionnelles affectant ses salariés.

- Engagement de 293 millions d'euros (clause "Price Volume Corridor") : compense l'une ou l'autre des parties en cas d'écart supérieur ou inférieur à des niveaux cibles spécifiés de revenus pour une liste de principes pharmaceutiques actifs, tels que définis pour une période initiale de trois ans.

Annexe aux comptes annuels

- Engagement de 14,600 millions d'euros : Sanofi conserve l'obligation de réhabilitation de la parcelle Marat située à proximité du site de Vertolaye ; seule la pleine propriété de cette parcelle a été transférée au 1er octobre 2021, le transfert de la licence d'exploitation étant conditionné à l'achèvement par Sanofi des travaux de réhabilitation.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Personnel salarié	
Cadres	431
Agents de maîtrise et Techniciens	593
Employés	19
Ouvriers	191
TOTAL	1 234

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à la fiscalité

Impôt différé

L'impôt comptabilisé au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases

• Ecart de conversion passif	225 341
• Provision pour perte de change	273 093
• Effort construction « PEEC »	300 830
• Organic (C3S)	587 972
• Provision pour engagement de retraite	18 702 000
• Provision pour congés pénéibilités	608 873
• Dépréciation des immobilisations	59 278 350
• Dépréciation des stocks	4 693 709
• Autres provisions pour risques et charges	150 000
Total	84 820 168
Taux d'imposition (taux de droit commun)	25%
Créance d'impôt différé	21 205 042

L'impôt non comptabilisé au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Bases

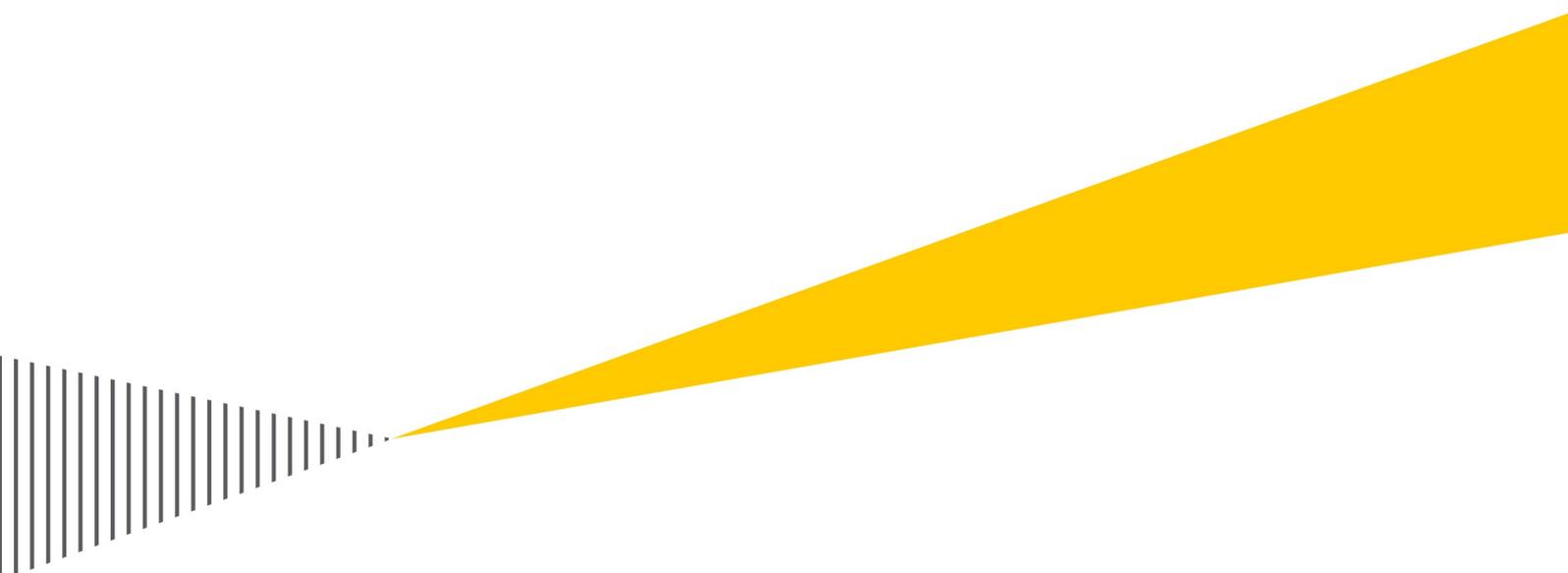
• Ecart de conversion actif	273 093
• Autres dispositions fiscales	
Total	273 093
Taux d'imposition (taux de droit commun)	25%
Dettes d'impôt différé	68 273

Amortissements réputés différés

Déficits reportables 29 966 887

Moins-values à long terme





Euroapi France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Euroapi France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Euroapi France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Euroapi France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la dépréciation des actifs immobilisés en note 2 de l'annexe. La dépréciation portant sur la valeur d'usage des groupes d'actifs identifiés, nous avons revus ces estimés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Pierre Chassagne

Plaquette

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

EUROAPI France

15 Rue Traversière

75012 PARIS

SIRET 89109068000044

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	37 969 081	17 197 641	20 771 439	22 132 038
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	1 800 726		1 800 726	3 711 792
		Immobilisations incorporelles en cours	3 873 562		3 873 562	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	43 643 369	17 197 641	26 445 727	25 843 830
	Immobilisations corporelles	Terrains	12 936 473	3 482 983	9 453 490	9 370 477
		Constructions	142 004 692	88 535 967	53 468 725	50 470 729
		Inst. techniques, mat. out. industriels	693 570 395	552 564 703	141 005 691	166 872 534
		Autres immobilisations corporelles	18 112 746	13 569 255	4 543 491	4 515 225
Immobilisations en cours		72 976 989	3 500 000	69 476 989	76 303 866	
Avances et acomptes		11 864 658		11 864 658	3 957 786	
	TOTAL	951 465 955	661 652 910	289 813 045	311 490 620	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	3 206		3 206	242 895	
	Autres immobilisations financières	2 038 193		2 038 193	357 592	
	TOTAL	2 041 399		2 041 399	600 487	
Total de l'actif immobilisé		997 150 725	678 850 552	318 300 173	337 934 937	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	50 595 024	4 627 430	45 967 593	32 032 834
		En cours de production de biens	1 370 954		1 370 954	1 466 719
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	231 251 699	11 990 142	219 261 556	215 650 684
		Marchandises				
		TOTAL	283 217 677	16 617 573	266 600 104	249 150 238
		Avances et acomptes versés sur commandes	362 573		362 573	2 551 713
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	120 667 475		120 667 475	122 133 545
		Autres créances	39 309 167		39 309 167	26 669 336
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	159 976 642		159 976 642	148 802 882	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie Disponibilités	2 086 089		2 086 089	4 432 714	
	TOTAL	2 086 089		2 086 089	4 432 714	
Charges constatées d'avance		4 898 388		4 898 388	3 155 734	
Total de l'actif circulant		450 541 370	16 617 573	433 923 797	408 093 283	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif		273 092		273 092	419 229	
TOTAL DE L'ACTIF		1 447 965 189	695 468 125	752 497 063	746 447 451	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			3 206	242 895	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 146 089 593)	146 089 593	146 089 593
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	293 505 849	293 505 849
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-3 888 221	-99 203
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-77 001 520	-3 789 018	
Situation nette avant répartition	358 705 699	435 707 219	
Subvention d'investissement	5 877 523	3 967 621	
Provisions réglementées			
Total	364 583 223	439 674 841	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	11 365	11 365
Total	11 365	11 365	
Provisions	Provisions pour risques	21 335 778	30 350 326
	Provisions pour charges	28 789 395	26 821 810
Total	50 125 174	57 172 136	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		21 070
	Emprunts et dettes financières divers (3)	173 833 300	77 190 458
	Total	173 833 300	77 211 528
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 516 510	126 905 585
	Dettes fiscales et sociales	45 013 121	44 615 764
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 193	38 407
Autres dettes	2 653 832	376 406	
Instrument de trésorerie			
Total	163 209 658	171 936 163	
Produits constatés d'avance	509 000		
Total des dettes et des produits constatés d'avance	337 551 958	249 147 691	
Écarts de conversion passif	225 341	441 416	
TOTAL DU PASSIF	752 497 063	746 447 451	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	337 551 958	249 147 691	
à moins d'un an		21 070	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				0
	Production vendue : - Biens	72 644 559	285 535 746	358 180 306	325 372 474
	- Services	25 331 875	51 228 165	76 560 040	71 711 828
	Chiffre d'affaires net	97 976 435	336 763 912	434 740 347	397 084 303
	Production stockée			8 216 921	8 590 812
	Production immobilisée			8 835 580	6 710 667
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			3 925 929	1 197 538
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			28 780 690	34 223 235
	Autres produits			1 177 600	31 299 432
			Total	485 677 070	479 105 989
Charges d'exploitation (2)	Marchandises			67 197 932	58 027 374
	Achats			8 690 794	12 478 762
	Variation de stocks			97 339 655	90 416 875
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats	-17 786 106	-5 312 484
			Variation de stocks	159 167 137	118 938 796
	Autres achats et charges externes (3)			5 957 272	5 592 445
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 187 175	69 442 420
	Salaires et traitements			42 435 844	48 889 250
	Charges sociales			34 745 319	35 485 940
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	462 624	
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions	14 530 029	10 335 317
		• pour risques et charges		4 085 833	6 191 150
	Autres charges			1 829 197	31 716 007
			Total	499 842 710	482 201 856
		Résultat d'exploitation	A	-14 165 639	-3 095 867
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			87 232	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			419 229	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			-19 571	1 762 226
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	486 891	1 762 226
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			273 092	419 229
	Intérêts et charges assimilées (5)			6 789 713	944 711
	Différences négatives de change			114 319	1 679 801
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	7 177 125	3 043 743
		Résultat financier	D	-6 690 234	-1 281 516
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	-20 855 874	-4 377 384

Compte de résultat

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	455 805	8 534
	Reprises sur provisions et transferts de charge	99 015	1 979 587
	Total	554 821	1 988 121
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	63	181
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		695
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59 404 350	
	Total	59 404 413	876
	Résultat exceptionnel	F	-58 849 592
	Participation des salariés aux résultats	G	2 509 889
	Impôt sur les bénéfices	H	-1 111 010
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-3 789 018
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	6 745 000	907 049

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Désignation de la société : EUROAPI France

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 752 497 063 euros.

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 77 001 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Intégration fiscale

La société EUROAPI France a intégré au 01/01/2023 un nouveau groupe d'intégration fiscale, dont EUROAPI est la tête de groupe.

La société intégrante EUROAPI est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code général des impôts.

Dépréciation des immobilisations

Le plan FOCUS-27 résultant de la revue stratégique initiée en octobre 2023, a déclenché un test de dépréciation de la valeur des actifs de la société.

A ce titre, une dépréciation exceptionnelle d'un montant de 59.3 millions d'euros a été comptabilisée, soit en détail :

- 55.8 millions d'euros au titre du poste d'installations techniques, matériels et outillages industriels
- 3.5 millions d'euros au titre du poste avances et acomptes.

Annexe aux comptes annuels

Modification des conditions contractuelles avec Sanofi

Compte tenu de la nécessité pour les deux parties d'adapter leurs relations à l'environnement actuel, Sanofi et EUROAPI sont convenus d'une série d'amendements au Manufacturing and Supply Agreement signé en octobre 2021 :

- Annulation de la clause de performance dans le Manufacturing and Supply Agreement et dans le Reverse Manufacturing Supply Agreement jusqu'à la fin des contrats,
- Augmentation du prix de certains API,
- Évolution de la clause Pass Through relative aux matières premières et aux solvants essentiels, avec compensation totale par Sanofi en cas d'augmentation des prix supérieure à 20 %,
- Resserrement du corridor prix-volume, un mécanisme de compensation annuelle protégeant les deux parties contre les fluctuations annuelles du chiffre d'affaires.
- Réduction des délais de paiement pour le Manufacturing Supply Agreement.

Evénements postérieurs à la clôture

Le 28 février 2024, EUROAPI a lancé FOCUS-27, un programme complet sur quatre ans qui s'appuie sur les forces intrinsèques d'EUROAPI pour améliorer sa compétitivité et libérer son potentiel de croissance durable et rentable. Ce projet repose sur quatre piliers :

- un portefeuille optimisé d'API à forte valeur ajoutée,
- une offre CDMO ciblée, s'appuyant sur nos plateformes technologiques et nos compétences reconnues,
- une empreinte industrielle rationalisée,
- une organisation simplifiée avec des méthodes de travail plus efficaces.

EUROAPI et Sanofi ont signé le 28 février 2024 un protocole d'accord prévoyant une compensation des stocks pour un intermédiaire spécifique, un mécanisme de compensation dans le cadre du corridor prix-volume au niveau du site dans le cas d'une baisse substantielle de la demande du marché en volume d'un API pour 2024, des mesures d'incitation pour la fabrication et le transfert de technologie de certains API et intermédiaires spécifiques, un paiement forfaitaire pour un projet d'extension de capacité et des services de soutien par la Société en cas d'arrêt de production de certains API.

Annexe aux comptes annuels

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : EUROAPI

Forme : Société Anonyme

Au capital de : 95 053 684 euros

Adresse du siège social :

15 rue Traversière

75012 PARIS - FRANCE

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés à l'actif du bilan.

Annexe aux comptes annuels

Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Terrains et aménagements	Linéaire	50 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2. Dépréciation des actifs immobilisés

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Les indices de perte de valeur sont appréciés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Les critères qualitatifs sont essentiellement ceux liés aux risques de conformité à la réglementation pharmaceutique, aux bonnes pratiques de fabrication industrielle ou aux évolutions technologiques. Les critères quantitatifs se rapportent quant à eux aux niveaux d'activité commerciale et industrielle entraînant des effets négatifs durables sur le résultat opérationnel d'EUROAPI. Dès lors qu'il existe un indice qu'un actif isolé peut être déprécié, sa valeur actuelle est déterminée individuellement lorsque possible ou au niveau d'un groupe d'actifs à laquelle il est associé. Un groupe d'actifs est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité.

Annexe aux comptes annuels

La détermination de ces groupes d'actifs fait appel au jugement de la direction selon la façon dont ces activités sont gérées. L'identification des groupes d'actifs est effectuée de façon cohérente et permanente d'une période à l'autre, à moins qu'un changement ne soit justifié.

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle. Il convient de déterminer la valeur actuelle de cet actif en procédant en deux étapes :

- dans un premier temps, déterminer la valeur vénale de l'actif à tester. Si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- puis, si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable, il convient de déterminer la valeur d'usage :
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable.

Au titre de 2023, les hypothèses retenues afin de réaliser le test de dépréciation sont les suivantes :

- La valeur actuelle retenue est égale à la valeur vénale sur la base des flux de trésorerie futures,
- Taux d'actualisation utilisé : 8.3%,
- Taux de croissance à l'infini retenu : 2.0%,
- Groupe d'actif ayant fait l'objet du test de dépréciation : immobilisations liées à des activités et/ou liées à des choix stratégiques fait par le groupe (Poste d'installations techniques, matériels et outillages industriels).

3. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production. Le coût de revient de production correspond principalement aux prix d'approvisionnement des en-cours, la société ne disposant elle-même d'équipements de production.

Annexe aux comptes annuels

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Les dépréciations des stocks sont calculées en fonction du taux de rotation, des perspectives d'écoulement des produits et des dates de péremption. Les produits en stocks sont également dépréciés s'ils ne répondent pas aux normes des contrôles de qualités habituellement pratiqués dans l'industrie pharmaceutique.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

5. Ecart de conversion sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette actualisation sont enregistrés dans un compte d'écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change s'il n'existe pas d'instrument de couverture couvrant les pertes latentes.

6. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

S'agissant des risques environnementaux, Euroapi France constitue une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite de remédiation au titre de dommages relatifs à la santé humaine ou environnementale résultant de la contamination d'un site et dont le coût peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation des dépenses futures des plans de remédiation environnementale évaluée sur la base des coûts auxquels le Groupe Euroapi estime devoir faire face au cours d'une période moyenne n'excédant pas (sauf circonstances exceptionnelles) dix ans.

Annexe aux comptes annuels

Une surveillance permanente des sites identifiés comme présentant un risque d'exposition environnementale est assurée. Les provisions actuelles sont jugées appropriées sur la base de l'information disponible. Toutefois, en raison de l'incertitude sur le montant et le calendrier des dépenses futures, des évolutions réglementaires, les provisions pour risques environnementaux pourraient être affectées significativement dans les périodes futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes, calculée sur la base d'un taux d'actualisation reflétant une estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

7. Méthode d'évaluation des disponibilités et concours bancaires courant

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, figurant dans le bilan et dans le tableau des flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

8. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées comptabilisés au 31 décembre 2023 est de 27 424 800 euros, contre 26 142 920 euros au 31 décembre 2022.

Les engagements sont évalués en application de la norme IAS19.

L'évaluation actuarielle des engagements de retraite a été effectuée avec l'assistance d'actuaire externes prenant en compte les paramètres de calculs suivants :

- âge de départ à la retraite : 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres, pour une durée d'activité professionnelle totale permettant des droits à retraite à taux plein
- taux de charges sociales : 50.30%
- augmentation des salaires : 3.61% pour les cadres, 2,6% pour les non cadres
- taux d'actualisation : 3.15% pour les indemnités de fin de carrière, 3.10% pour les gratifications d'ancienneté
- taux d'inflation : 2.10%

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Actif immobilisé

1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 401 129	7 495 485	1 253 245	43 643 369
TOTAL I	37 401 129	7 495 485	1 253 245	43 643 369
Immobilisations corporelles				
Terrains	12 426 894	534 830	25 250	12 936 474
Construction sur sol propre	71 416 202	5 642 072	78 500	76 979 774
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Install. générales, agencements et aménag. des constructions	64 742 159	1 187 861	905 101	65 024 919
Install. techniques, matériel et outillage industriels	648 984 022	53 802 061	9 215 688	693 570 395
Install. générales, agencements, aménagements divers	1 301 688	176 050	-	1 477 738
Matériel de transport	2 573 962	121 123	453 209	2 241 876
Matériel de bureau et mobilier informatique	13 629 954	1 422 054	658 876	14 393 132
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	76 303 867	23 644 726	26 971 603	72 976 990
Avances et acomptes	3 957 786	8 036 388	129 516	11 864 658
TOTAL II	895 336 534	94 567 165	38 437 743	951 465 956
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	600 487	1 701 310	260 398	2 041 399
TOTAL III	600 487	1 701 310	260 398	2 041 399
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III)	933 338 150	103 763 960	39 951 386
				997 150 724

Annexe aux comptes annuels

Détail des augmentations et diminutions par nature

	◀ Augmentations		Diminutions ▶	
	Réévaluations libres	Acqu., apports, créations, poste à poste	De poste à poste	Cessions, mises hors service
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	7 495 485	1 182 278	70 967
Immobilisations corporelles	-	94 567 165	26 971 603	11 466 140
Immobilisations financières	-	1 701 310	22 749	237 649
TOTAL	-	103 763 960	28 176 630	11 774 756

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 8 835 580 euros de production immobilisée en 2023.

2. Amortissements de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (sorties et reprises)	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	10 873 681	5 708 385	70 967	16 511 099
TOTAL I	10 873 681	5 708 385	70 967	16 511 099
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 938 484	450 962	24 823	3 364 623
Sur sol propre	22 408 623	1 919 791	71 485	24 256 929
Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions	47 195 322	1 975 996	895 455	48 275 863
Installations techniques, matériel et outillage industriels	406 518 528	23 061 566	8 468 390	421 111 704
Install. générales, agencements, aménagements divers	399 791	127 438	-	527 229
Matériel de transport	1 352 152	104 249	453 209	1 003 192
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 891 190	1 424 620	658 484	10 657 326
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL II	490 704 090	29 064 622	10 571 846	509 196 866
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II)	501 577 771	34 773 007	10 642 813
				525 707 965

Annexe aux comptes annuels

Ventilation des augmentations (dotations)

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	-	5 637 418	-	-
Immobilisations corporelles	-	29 064 622	-	-
TOTAL		34 773 007		

Ventilation des diminutions

	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	70 967
Immobilisations corporelles	-	-	10 571 846
TOTAL		-	10 642 813

3. Dépréciations de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	683 618	2 925	-	686 543
Immobilisations corporelles	93 141 824	59 738 050	423 828	152 456 046
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	93 825 442	59 740 975	423 828	153 142 589

Annexe aux comptes annuels

Actif circulant

1. Stocks

Décomposition par catégorie

	A l'ouverture de l'exercice		A la clôture de l'exercice	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Matières premières et approvisionnements	35 410 531	3 377 696	50 595 024	4 627 430
En cours de production de biens	1 466 720	-	1 370 954	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires	144 772 798	5 159 191	151 741 833	2 540 657
Produits finis	84 255 395	8 218 317	79 509 866	9 449 485
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL	265 905 444	16 755 204	283 217 677	16 617 573

2. Dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Stocks	16 755 204	14 212 029	14 349 660	16 617 573
Créances	88 152	318 000	406 152	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	16 843 356	14 530 029	14 755 812	16 617 573

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des créances

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	3 206	3 206	-
Autres immobilisations financières	2 038 193	-	2 038 193
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	120 667 475	120 667 475	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	29 697	29 697	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 013	67 013	-
État et autres collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none">• Impôts sur les bénéfices• Taxe sur la valeur ajoutée• Autres impôts, taxes et vers. assimilés• Divers	<ul style="list-style-type: none">-15 987 4133 26410 068 806	<ul style="list-style-type: none">----
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	13 152 975	13 152 975	-
Charges constatées d'avance	4 898 388	4 898 388	-
TOTAL	166 916 429	164 878 236	2 038 193
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	239 689		

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	14 153 764
Sécurité sociale	67 013
État	4 439 224
Divers	11 819 958
TOTAL	30 479 959

Annexe aux comptes annuels

Charges constatées d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Audit	50 925	-	-
Assurance	287 595	-	-
Informatique	3 996 755	-	-
Immobilier	169 614	-	-
Documentation scientifique	192 729	-	-
Autres charges courantes	200 769	-	-
TOTAL	4 898 388		

Annexe aux comptes annuels

Capitaux propres

1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Situation au début de l'exercice	146 089 593	1,00
Mouvements :		
Situation à la fin de l'exercice	146 089 593	1,00

2. Tableau de variation des capitaux propres

	Début de l'exercice	Affectation du résultat	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Capital	146 089 593	-	-	-	146 089 593
Réserves, primes et écarts	293 505 849	-	-	-	293 505 849
Report à nouveau	-99 204	-3 789 018	-	-	-3 888 222
Résultat	-3 789 018	3 789 018	-	-77 001 520	-77 001 520
Subventions d'investissement	3 967 621	-	2 074 524	164 622	5 877 523
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL	439 674 842	-	2 074 524	-76 836 898	364 583 223

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices, en suivant le rythme des amortissements des immobilisations concernées par la subvention.

Les subventions d'investissements pour 5 877 523 euros sont décomposées comme suit au 31/12/2023 :

- Galderma : 1 230 314 euros. Euroapi France a reçu une subvention de la part de Galderma, entreprise privée, pour le financement d'un outil de production sur le site de Vertolaye.
- Ademe : 2 074 731 euros. La subvention publique a pour but d'implanter une chaufferie de biomasse qui permettra de réduire les émissions de CO2 actuelles sur le site de production d'Elbeuf.
- Agence de l'eau : 671 110 euros. Cette subvention publique a permis la réalisation de travaux pour économie d'eau sur le site de production de Vertolaye.
- AESN : 2 074 524 euros. Euroapi France a reçu une subvention de la part de l'agence de l'eau Seine Normandie.

La partie amortie en 2023 s'élève à 164 622 euros, soit un total viré au résultat de 173 155 euros depuis 2022.

Annexe aux comptes annuels

Provisions

	Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (reprises)	dont reprises utilisées	Fin de l'exercice
Provisions pour litiges	2 515 977	276 000	2 509 977	2 509 977	282 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	419 230	273 094	419 231	419 231	273 093
Provisions pour pensions et obligations similaires	26 142 920	4 130 657	2 848 777	2 848 777	27 424 800
Provisions pour congés	-	1 202 566	-	-	1 202 566
Autres provisions	28 094 010	157 743	7 309 037	7 309 037	20 942 715
TOTAL	57 172 137	6 040 060	13 087 022	13 087 022	50 125 174

Autres provisions : risques liés à la réglementation environnementale et en matière de sécurité et aux passifs environnementaux.

Le Groupe Euroapi consacre une part significative de ses investissements à l'entretien de ses équipements industriels, à la mise en conformité et à la sécurité des équipements et installations de production, et à l'amélioration de la productivité. Des actions de remédiation des impacts historiques provenant des activités exploitées sur les sites de Vertolaye et de Saint- Aubin-lès-Elbeuf sont en cours de réalisation sous le contrôle des autorités administratives compétentes. Ces sites mettent en place une veille réglementaire et font appel à des sociétés locales tierces chargées de mettre en place une veille réglementaire avancée permettant de se conformer aux toutes dernières évolutions réglementaires et d'anticiper de potentielles évolutions réglementaires grâce à l'identification de signaux faibles et de tendances en la matière. Par ailleurs, le Groupe a pour ambition que l'ensemble de ses sites obtiennent au plus tard à la fin de l'année 2023 les certifications ISO 14001 (management environnemental) et ISO 50001 (management de l'énergie). Afin de limiter les risques en lien avec les passifs environnementaux, Euroapi France enregistré au 31 décembre 2023 des provisions pour risques environnementaux, pour un montant total de 20,7 millions d'euros, dont 8,2 millions au titre d'Elbeuf et 12,6 millions au titre de Vertolaye. Elles couvrent notamment les risques liés au confinement en cours sur site des aquifères pollués, par le biais de l'installation de pompes hydrauliques visant à confiner les aquifères profonds et peu profonds pollués en dehors des terrains concernés, et des mesures de contrôle régulier correspondantes. Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que ces provisions suffisent à couvrir les coûts réels encourus par rapport aux contaminations identifiées.

Annexe aux comptes annuels

Provisions réglementées, provisions (pour risques et charges) et provisions pour dépréciation de l'actif : ventilation des dotations et reprises

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations	19 078 487	273 094	59 404 350
Reprises	27 363 205	419 231	99 015

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• à 1 an max à l'origine	-	-	-	-
• à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Dettes				
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	115 516 510	115 516 510	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 311 865	26 311 865	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 944 240	16 944 240	-	-
État et autres collectivités publiques				
• Impôts sur les bénéfiques	6 581	6 581	-	-
• Taxe sur la valeur ajoutée	36 400	36 400	-	-
• Obligations cautionnées	-	-	-	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	1 714 335	1 714 335	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 193	26 193	-	-
Groupe et associés	173 833 000	173 833 000	-	-
Autres dettes	2 653 832	2 653 832	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	509 000	509 000	-	-
TOTAL	337 551 958	337 551 958	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Charges à payer

Libellés	Montant
Factures à recevoir	34 347 979
Rabais/remises/ristournes à accorder, avoirs à établir	2 389 909
Charges à payer – Social	43 256 106
Charges à payer – Taxes	1 720 916
TOTAL	81 714 909

Produits constatés d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Autres	509 000		
TOTAL	509 000		

Compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique

	France	Export et U.E.	Total
Ventes de marchandises	-	-	-
Production vendue			
• Biens	72 644 559	281 976 112	354 620 672
• Services	25 331 875	54 787 799	80 119 674
TOTAL	97 976 435	336 763 912	434 740 347

Les ventes de produits et marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque commande ou contrat.

L'activité CDMO (Contract Development Manufacturing Organizations) a été déployée grâce au développement de la notoriété de la marque EUROAPI sur le marché, aux efforts intenses de démarchage et au renforcement de l'équipe en charge de la prospection. La méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires CDMO est la méthode à l'avancement ;

Cette activité, qui représente environ 20% du chiffre d'affaires de la société, a continué à croître à un rythme soutenu.

Annexe aux comptes annuels

2. Détail du résultat financier

	Charges	Produits
Provision pour perte de change	273 092	419 229
Autres intérêts	6 789 713	87 232
Différence de change	114 319	-19 571
TOTAL	7 177 125	486 890

3. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Produits de cessions des éléments d'actifs	-	291 184
Pénalités	63	-
Subventions d'investissement virées au résultat	-	164 622
Provision pour dépréciation des immobilisations	59 278 350	
Provisions exceptionnelles et transferts de charge	126 000	99 015
TOTAL	59 404 413	554 821

4. Détail des transferts de charge

	Montant
Indemnité assurance	1 128 749
Social	18 393
Autres	270 342
TOTAL	1 417 485

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à la fiscalité

Résultat et impôt sur les bénéfices

1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	-20 855 874	-58 849 592	-152 313
Impôt au taux de 25 %	-	-	-
Impôt sur plus-values long terme	-	-	-
Résultat après impôts	-20 855 874	-58 849 592	-152 313

2. Autres informations spécifiques

Intégration fiscale

La société est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 01/01/2023 et intégrée fiscalement avec la société EUROAPI (Siren : 890 974 413), tête de groupe.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies éventuelles liées au régime d'intégration fiscale sont conservées par la société tête de groupe.

Impôt comptabilisé :	0 €
Impôt qu'aurait supporté la société en l'absence d'intégration fiscale :	0 €
Répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe :	0 €
Déficits reportables du groupe :	59 614 887€

Annexe aux comptes annuels

Impôt différé

La créance d'impôt différé au titre des charges non déductibles sur l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases

• Ecart de conversion passif	225 341
• Provision pour perte de change	273 093
• Effort construction « PEEC »	300 830
• Organic (C3S)	587 972
• Provision pour engagement de retraite	18 702 000
• Provision pour congés pénéibilités	608 873
• Dépréciation des immobilisations	59 278 350
• Dépréciation des stocks	4 693 709
• Autres provisions pour risques et charges	150 000
Total	84 820 168
Taux d'imposition (taux de droit commun)	25%
Créance d'impôt différé	21 205 042

La dette d'impôt différé au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Bases

• Ecart de conversion actif	273 093
• Autres dispositions fiscales	
Total	273 093
Taux d'imposition (taux de droit commun)	25%
Dette d'impôt différé	68 273

Amortissements réputés différés

Déficits reportables 29 966 887

Moins-values à long terme

Crédit d'impôt recherche

Au cours de l'exercice, Euroapi France a engagé des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental pour un montant total de 7 755 922 euros, composé pour moitié de coûts de personnel. Ces dépenses ont notamment été engagées dans le cadre du projet ELLA, relatif au procédé de fabrication de la vitamine B12 au titre de l'exercice 2023, ainsi que des projets CDMO en cours. La société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 2 856 259 euros.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		
Achats irrévocables	43 753 000	
Autres achats et prestations irrévocables	52 125 000	
Indemnisation en matière environnementale relative au dossier BASF		21 000 000
Clause "Regulatory state of art review" relative à l'apport partiel d'actif		8 537 160
Assurance environnementale contractée avec Sanofi		50 000 000
Clause "Price volume Corridor"		293 077 888
Engagement Marat		14 600 000

- Engagement de 21 millions d'euros : Sanofi s'est engagé à indemniser EUROAPI de toute perte qu'elle pourrait subir au titre d'une obligation, en vertu d'un accord de carve out entre BASF et Sanofi en date du 13 février 2004 (tel qu'amendé, notamment par l'accord tripartite du 28 septembre 2021) qui a été transféré à EUROAPI consécutivement au transfert du site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf dans le cadre des opérations de réorganisation préliminaire, d'indemniser BASF pour les pertes subies à la suite d'incidents environnementaux.

- Engagement de 8,5 millions d'euros : (clause "Regulatory state of art review") : Sanofi s'est engagé à indemniser Euroapi France pour les coûts relatifs à la revue réglementaire d'une liste de principes actifs pharmaceutiques entrant dans le périmètre de l'activité transférée.

- Engagement de 50 millions d'euros : indemnisation en matière environnementale relative au dossier BASF où Sanofi devra indemniser Euroapi France pour les dommages qu'elle subirait au titre d'une obligation d'indemnisation au bénéfice de BASF du fait de sinistres environnementaux ou de maladies professionnelles affectant ses salariés.

- Engagement de 293 millions d'euros (clause "Price Volume Corridor") : compense l'une ou l'autre des parties en cas d'écart supérieur ou inférieur à des niveaux cibles spécifiés de revenus pour une liste de principes pharmaceutiques actifs, tels que définis pour une période initiale de trois ans.

Annexe aux comptes annuels

- Engagement de 14,600 millions d'euros : Sanofi conserve l'obligation de réhabilitation de la parcelle Marat située à proximité du site de Vertolaye ; seule la pleine propriété de cette parcelle a été transférée au 1er octobre 2021, le transfert de la licence d'exploitation étant conditionné à l'achèvement par Sanofi des travaux de réhabilitation.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Personnel salarié	
Cadres	431
Agents de maîtrise et Techniciens	593
Employés	19
Ouvriers	191
TOTAL	1 234